Journal de La Haye.

LA HAYE, *le 6 mai.*

l'embarras, où nos deux réponses à *l'Arnhemsche Cou-* jeté cette feuille, nous comprenons qu'elle regrette de nous voir exclusivement occupés de Caboul ou de Jérusa- uerions, soit dit en passant, qui valent bien, après tout, es sur les théâtres de Paris qui ont rempli tant de colonnes ette d'Arnhem.

pos de ce que nous avions dit, sur les étranges inconsé- la passion et l'esprit de dénigrement, qui faussent les jugemens, ont souvent entraîné l'*Arnhemsche Courant*, lâmes un article, dans lequel il attribuait la dépréciation fonds publics en 1841 au manque de confiance en notre rnement.

rnhemsche Courant oppose à cela deux argumens. D'abord, l'article n'était pas de nous, mais de la gazette de Meppel: n'avions fait que le reproduire, et un journal qui répète ce d'autre journaux publient, n'est pas censé, pour cela, ur littéralement à tout ce qui se trouve écrit dans l'article il ouvre ses colonnes.

ons un peu la valeur de cette échappatoire.

son numéro du 2 mars 1841, la gazette d'Arnhem nous a elle-même la mesure, pour juger jusqu'à quel point un uel est solidaire de ce qu'il emprunte à d'autres.

loique l'*Arnhemsche Courant* » — nous traduisons fidèle- — « ne reproduise nullement des pièces tout-à-fait op- s à ses opinions ou à son système, elle insère néanmoins icles communiqués, où se rencontre par ci par là une re- qu'elle ne partage pas, une expression dont elle- ne se serait pas servie. »

nous ne nous sommes pas prévalus d'une simple remarque, expression isolée de l'article dont notre adversaire veut nant laisser la responsabilité à son confrère de Meppel. ste la thèse, de laquelle cet article était le développement, nous avons citée comme preuve des inconséquences de *hemsche Courant*, qui ne peut donc, en vertu de sa propre ne en décliner, d'aucune manière, la responsabilité.

reste, ce journal a si bien senti qu'il avait choisi un terrain désavantageux en cherchant à attribuer à d'autres ce que ses lecteurs ont dû considérer, avec nous, comme l'expres- sa propre opinion, qu'il se hâte de l'abandonner pour ir à un autre moyen de défense.

ous voulons admettre qu'en reproduisant l'opinion de la tte de Meppel, nous soyons censé y avoir adhéré complè- ent. Mais nous demanderons encore, si, parce que la dépré- on des fonds résulte de la méfiance dans le crédit public, eut soutenir qu'une amélioration dans le taux est la marque la confiance commence à renaître? Ce n'est qu'en admet- ceci comme vrai, que le raisonnement du *Journal de La e* a quelque valeur.

journal essaie de se tirer d'affaire en affirmant que l'*Arn- sche Courant* aurait dit, que le prix des fonds est le thermo- re de la confiance que met un pays dans ceux qui le gou- ent. Mais comme il n'y a pas un mot de cela dans l'article gazette de Meppel, tout l'édifice de raisonnemens bâti par *ournal de La Haye* sur ce fait, s'écroule par sa base. »

donnez. Cet édifice s'étaie d'un appui très-solide, du aux yeux de notre adversaire. Nous savons aussi bien lui, que l'assertion dont il s'agit ne se trouve pas dans la tte de Meppel. Mais elle ne s'en trouve pas moins dans *hemsche Courant* d'une autre date. Dans son n° du 6 jan- 1841, ce journal a inséré un article qui n'était égale- que le développement de la thèse du journal de Meppel. en on y lit en toutes lettres :

« taux des fonds publics, est le thermomètre, pour la e appréciation de la confiance qu'inspire le gouvernement un état quelconque. »

s bornons ici pour le moment notre polémique sur la ques- qui y a donné lieu. La gazette d'Arnhem y met selon nous de passion, trop peu de logique, et, nous n'hésitons pas à e, trop peu de bonne foi. Que signifie par exemple, cette re de combattre notre thèse, que de s'emparer de la phra- discours du ministre des finances prononcé le 14 septem- 841. Le ministre avoua alors, que la confiance dans le gou- ement était ébranlée. Un ministre qui n'hésite pas à faire veu dans un moment de crise, prouve peut-être justement t digne de la confiance publique. Mais ce n'est pas de qu'il s'agit pour le moment. Ce n'est pas en septembre 1841 en avril 1842, que nous avons invoqué le résultat de l'em- comme manifestation de confiance dans le crédit public. donc en avril 1842 qu'un ministre aurait dû prononcer roles dont l'*Arnhemsche Courant* se prévaut, pour pouvoir les opposer. L'usage que cette feuille essaie de faire de ce partient à une autre époque, trahit la faiblesse de sa cause. un second article, l'*Arnhemsche Courant* nous reproche de er à le mettre en contradiction avec lui-même, tandis que pourrions savoir, dit-il, ce qui s'est passé naguère à son On changement a eu lieu dans le personnel de la rédac- esprit du Journal, il est vrai, n'en est pas moins resté le mais le rédacteur actuel n'est pas responsable cependant qu'a pu dire son prédécesseur. »

répondrons à l'*Arnhemsche Courant*, que nous ignorons le monde ce qui s'est passé au sujet du Brutus qui avait temps cherché à se faire considérer comme l'organe de publique. Il paraît maintenant que la rédaction actuelle le la succession de ce grand patriote que sous bénéfice ire. C'est bien, nous en félicitons l'*Arnhemsche Courant* ourd'hui. Mais au moins aurait-il fallu en prévenir un peu public, qui ne pouvait s'en douter.

our qu'il en soit nous savons et nous en prenons acte, que *che Courant* de 1842 ne veut pas être solidaire de l'*Arnhemsche Courant* de 1841. C'est une importante leçon pour cette partie du public qui regarde les articles de journaux comme des oracles, comme l'expression véritable du sentiment de la nation. Ceci l'engagera à se méfier un peu davantage de ces prétendus organes de l'opinion publique, qui ne sont la plupart du temps que les organes de l'opinion d'un seul individu, opinion qui se plie au gré des circonstances, et dont, plus tard, personne, pas même les héritiers directs, ne veut assumer la responsabilité.

SECONDE CHAMBRE DES ETATS-GENERAUX.

Séance du 3 mai.

La séance s'ouvre à deux heures de l'après-midi, sous la présidence de M. Van Dam van Isselt, présens 44 membres. Leurs excellences les ministres des affaires étrangères, de la justice, des colonies, de l'intérieur et du culte réformé se trouvent dans la salle.

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente.

L'assemblée reçoit un Message royal accompagnant un projet de loi, renseigné par un Mémoire explicatif, concernant la construction d'un chemin de fer de Maestricht aux frontières prussiennes avec un embranchement dans la direction de Kerkraede. Ces deux dernières pièces sont de la teneur suivante :

PROJET DE LOI *concernant un emprunt pour couvrir les frais de construction d'un chemin de fer de Maestricht aux frontières prussiennes avec un embranchement dans la direction de Kerkraede.*

NOUS GUILLAUME II, *par la grâce de Dieu*, ROI DES PAYS-BAS, PRINCE D'ORANGE NASSAU, GRAND-DUC DE LUXEMBOURG, *etc., etc., etc.*

Ayant pris en considération que ce serait favoriser le commerce et les relations en général et particulièrement la prospérité du duché de Limbourg que d'ouvrir, en rapport avec le canal dit *Zuid-Willemsvaart*, une communication améliorée et plus accélérée au moyen d'un chemin de fer entre Maestricht et les frontières prussiennes dans la direction d'Aix-la-Chapelle, et qu'un embranchement sur Kerkraede, favoriserait également le transport des extractions des houillères domaniales qui ainsi [illegible]

A ces causes, notre conseil-d'état entendu et de commun accord avec les Etats-Généraux, avons statué comme nous statuons par les présentes :

Art. 1er. Il sera construit un chemin de fer entre Maestricht et les frontières prussiennes vers Aix-la-Chapelle, avec un embranchement dans la direction de Kerkraede, d'après le tracé qui sera ultérieurement arrêté par nous.

2. Ce chemin de fer sera ouvert à la largeur convenable d'un double rail; mais d'abord et jusqu'à ce que le besoin d'un second rail se soit fait sentir, il n'en sera établi qu'un seul.

3. Le mode de l'ouvrir à la circulation, ainsi que les tarifs des transports et les barrières, seront ultérieurement réglés par nous.

4. Pour couvrir les frais de construction, ainsi que ceux des machines, des locomotives, des waggons, des stations, etc., il sera ouvert un emprunt spécial, hypothéqué sur ce chemin, de la somme de trois millions sept cents mille florins, à un intérêt qui ne dépassera pas 5 % par an.

5. Comme garantie spéciale est assigné le chemin de fer même avec toutes ses dépendances et ses revenus, ainsi que les produits des houillères domaniales de Kerkraede, si les premières recettes ne suffisaient pas.

Si ces revenus réunis ne suffisaient pas encore pour payer les intérêts de l'emprunt et les frais d'entretien, d'administration, etc., du chemin, le gouvernement fournira ce qui manque.

6. Si les produits du chemin de fer, après déduction des intérêts et des frais d'entretien et d'administration laissent un *boni*, cet excédant servira au remboursement de l'emprunt. Lorsque ce dernier sera entièrement remboursé, le chemin de fer dont il s'agit et toutes ses dépendances seront une propriété, libre et non grevée, de l'état.

7. Les dispositions de cette loi ne seront pas mises à exécution avant qu'on se soit entendu, sans frais pour le trésor, concernant la jonction du chemin sur le territoire de la Prusse à Aix-la-Chapelle, avec le gouvernement de ce royaume et avec les entrepreneurs spéciaux de la voie ferrée dans ce pays.

Mandons et ordonnons, etc.

MÉMOIRE EXPLICATIF *du projet de loi pour la construction d'un chemin de fer de Maestricht aux frontières de Prusse vers Aix-la-Chapelle avec un embranchement sur Kerkraede.*

Durant les années précédentes et spécialement avant 1830, le commerce et principalement les produits coloniaux trouvaient un avantage important, quant au transport, à la construction du *Zuid-Willemspaart* et à la situation topographique même du Limbourg, au point que les opérations commerciales atteignirent alors une hauteur inouïe jusqu'à cette époque dans ces localités.

Les circonstances résultant de la révolution belge firent perdre cet avantage. D'un autre côté, il faut avouer que, du moment que le chemin de fer d'Anvers au Rhin sera achevé, les avantages que le commerce des Pays-Bas peut obtenir par cette voie, pourraient être compromis encore davantage.

Le gouvernement s'est donc cru obligé d'aviser aux moyens non seulement de faire remettre autant que possible l'état de choses qui donnait ces avantages, mais d'ouvrir l'espectative de les augmenter considérablement.

Il a cru en trouver le moyen dans la construction d'un chemin de fer depuis la Meuse à Maestricht jusqu'aux frontières prussiennes vers Aix-la-Chapelle, afin de l'embrancher aux chemins de fer déjà existans. Par là, d'après les calculs les plus probables, le transport par ce chemin, dans des circonstances ordinaires, doit être plus commode et moins dispendieux que par d'autres voies.

Il faut y ajouter un autre avantage, qui certes n'est pas à dédaigner, l'exploitation des houillères domaniales à Kerkraede. Si, donc on lie ces houillères au moyen d'un embranchement avec le chemin de fer projeté, comme on le propose, on créera [illegible] mère, les houillères pourraient soutenir la concurrence contre celles de Liége, ce qu'elles sont loin de pouvoir faire aujourd'hui, à cause des difficultés du transport.

Ce n'est que par le moyen de transport plus commode et moins dispendieux dont il s'agit, qu'on fera naître la possibilité de concourir avec d'autres houillères voisines. On en retirera indubitablement des bénéfices considérables qui, sans grever le trésor, pourraient être réservés pour l'entretien des ouvrages ainsi que pour le paiement des intérêts de l'emprunt à ouvrir, dans le cas où le produit du transport des voyageurs et des extractions des mines prussiennes (de la houille grasse) situées à proximité du chemin, ainsi que le produit du transport de marchandises des villes commerçantes de la Hollande et *vice versa* ne suffiraient pas pour couvrir entièrement ces dépenses périodiques.

En y ajoutant l'intérêt général politique qui commande de procurer au Limbourg en général et à Maestricht en particulier une source de prospérité matérielle et des avantages considérables, au moyen d'une jonction plus intime avec le royaume, le projet acquiert une importance qui a elle seule suffit pour faire pencher la balance.

On peut donc assurer avec certitude, selon l'avis du gouvernement, que le chemin de fer projeté doit être considéré comme un auxiliaire des plus propices d'augmentation de bien être pour le duché de Limbourg et comme un moyen de favoriser sous tous les rapports les intérêts généraux et en même temps ceux du commerce.

Le gouvernement croit, en conséquence, qu'il y a des motifs importans pour prendre les mesures qui puissent réaliser ce projet, mais d'un autre côté, il s'est convaincu qu'on ne saurait obtenir un résultat favorable, ni par le duché ni par une entreprise particulière, sans l'entremise directe du gouvernement.

L'article 1er du projet de loi arrête la construction et laisse la direction du tracé à la décision de S. M. Il en a déjà été dressé un projet préliminaire qui fait en ce moment l'objet de l'examen le plus soigneux. Il en est de même pour l'embranchement du chemin jusque sur le territoire prussien. Pour cette affaire le roi a nommé une commission spéciale chargée de s'entendre avec les sujets prussiens que la chose concerne.

Le plan porte, en même temps, que l'embranchement qui ne doit servir que pour le transport des extractions des houillères de Kerkraede, ne sera organisé que pour le transport au moyen de chevaux. Il en résultera une économie considérable sans nuire aucunement au but, car la pente, plus raide du terrain dans cette localité, rendrait difficile l'emploi de locomotives et pour le transport de houilles, l'économie va avant la promptitude du transport, qui d'ailleurs ne serait que de quelques heures.

On croit qu'il suffira provisoirement d'établir un *rail* simple, mais néanmoins on conservera à la route la largeur nécessaire pour un *rail* double.

La commission mentionnée ci-dessus fonctionnera aussi pour le réglement de l'exploitation, des tarifs et des barrières. Cette affaire par sa nature, est purement réglementaire et ne peut pas faire l'objet d'une loi.

Le montant des dépenses est provisoirement fixé à la somme de 3,500,000 florins, mais comme le paiement des intérêts pendant l'exécution des travaux et aussi long-temps que le chemin ne sera pas ouvert à la circulation, devra être pris sur le capital, on a cru qu'il fallait arrêter l'emprunt à un *maximum* de 3,700,000 florins.

Les produits du chemin, ainsi que ceux que pourront donner les houillères de Kerkraede, après l'achèvement de la voie ferrée, ne peuvent s'établir que difficilement avec l'exactitude convenable. Mais on croit qu'ils suffiront pour couvrir les frais d'exploitation, etc. Seulement dans le cas où ces produits joints à ceux du transport des voyageurs et des marchandises, ainsi que le bénéfice net des houillères (bénéfice qu'on obtiendra probablement par la construction du chemin de fer) ne pourraient pas couvrir ces dépenses, alors seulement, disons-nous, on pourrait s'adresser au gouvernement pour combler la lacune.

Dans le cas contraire et si ces revenus laissent de la latitude pour le remboursement du capital de l'emprunt, cet excédant sera employé comme il est stipulé par l'article 6 du projet de loi.

Finalement, on doit faire observer que l'intention ne saurait être de donner aucune suite au projet aussi long-temps qu'on ne se sera pas entendu, pour la jonction du chemin sur le territoire de la Prusse à Aix-la-Chapelle, avec le gouvernement de ce royaume et les entrepreneurs particuliers de la voie ferrée dans ce pays. Le dernier article de la loi contient une disposition à cet égard.

Somme toute, le gouvernement croit être assuré que le projet, à la réalisation duquel doit servir la loi présentée aujourd'hui, obtiendra l'approbation générale, parce que dans la suite, il doit nécessairement tendre non seulement à maintenir le duché, quant à l'industrie et au bien-être, à la hauteur des provinces voisines, mais encore à favoriser le commerce et les relations en général et, ainsi, les grands et intimes intérêts de toute notre patrie.

Ce projet de loi, avec les pièces à l'appui, est renvoyé aux sections du mois d'avril.

La section centrale fait le rapport suivant :

RAPPORT *de la section centrale sur le projet de consentement au mariage entre S. A. R. la princesse* WILHELMINE-MARIE-SOPHIE-LOUISE *des Pays-Bas et S. A. le grand-duc héréditaire* CHARLES-ALEXANDRE-AUGUSTE-JEAN *de* SAXE-WEIMAR-EISENACH.

La section centrale est chargée de l'agréable tâche de déclarer que ce projet a été approuvé à l'unanimité par toutes les sections, sans aucune objection.

Le président dit que puisqu'il n'a été fait aucune objection contre le projet de loi dont traite ce rapport, il est d'avis d'en délibérer sur le champ publiquement. La Chambre se range à cet avis et aucun orateur n'étant inscrit, on procède à l'appel nominal.

Les 43 membres présens votent pour le projet de loi qui est ainsi adopté à l'unanimité et qui sera transmis à la première Chambre.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

Nous extrayons du *Staats-Courant* les lignes suivantes :

« Le correspondant indien du *Leipziger Allgemeine Zeitung* régale de nouveau les lecteurs de cette feuille de quelques fables sous forme de lettres datées de Batavia les 30 novembre et 13 décembre 1841.

» Il représente le général-major Cochius, commandant de l'armée aux Indes-Orientales, comme un Suisse de naissance dont le prochain départ de la colonie fera cesser la sympathie qui, suivant ce correspondant, y existerait encore pour les militaires allemands. Les familles de ces militaires apprendront sans doute avec plaisir que le gouvernement de la mère-patrie ignore tout-à-fait le projet du général-major Cochius d'abandonner ce commandement qu'il remplit avec tant d'aptitude. Il leur sera plus agréable encore d'obtenir l'assurance que le bon vouloir à l'égard des militaires allemands repose sur des bases plus durables que la sympathie éventuelle d'un commandant suisse.

» Le général-major Cochius, du reste, est Néerlandais de naissance et même, autant que nous le sachions, n'a jamais visité la Suisse.

» Les îles de Bali, d'après le correspondant de la feuille allemande sont le théâtre d'une colonisation européenne progressive qui s'occupe de la culture du café, du sucre, de l'indigo et du tabac.

» Nous pouvons en apprendre davantage à nos lecteurs. Cette nombreuse colonisation européenne n'existe que dans le cerveau du correspondant. Trois ou quatre spéculateurs qui s'occupent d'acheter du riz, composent tout la population européenne des îles de Bali. Ils y vivent courbés sous les influences malfaisantes du climat et ils n'y ont ni sûreté pour leurs personnes ni pour leurs propriétés et même probablement ils sont sur le point de dire adieu pour toujours aux îles de Bali. Les seuls articles d'exportation (le riz et l'huile) ne peuvent donner aucun bénéfice ; surtout le riz de Bali, aussi long-temps qu'il ne sera pas moulé par des machines perfectionnées.

Hier au soir à 8 heures, S. A. R. le prince Frédéric des Pays-Bas, est arrivé en cette résidence, de retour de son voyage à Berlin.

S. A. R. le prince Henri des Pays-Bas est de retour de Flessingue en cette résidence, depuis hier au matin.

On mande de Tilbourg, sous la date du 3 de ce mois, que S. M. le roi y était arrivé dans la matinée vers onze heures. S. M. est descendue à son palais, devant lequel se trouvaient une garde d'honneur de la garde communale active et des vedettes de la batterie d'artillerie volante cantonnée dans la localité.

Par arrêté royal du 3 mai, il a été accordé à M. Henri Box, docteur en droit, d'après la demande qu'il en a faite, démission honorable de ses fonctions de référendaire au département de la justice. Sont nommés près le même département l'avocat C. C. E. d'Engelbronner aux fonctions de référendaire, et M. C. Rooseboom à celles de commis-adjoint.

Nous avons à mentionner trois nouveaux incendies dans le Brabant-Septentrional. Le 2, cinq maisons de la commune de Hedikhuyzen ont été réduites en cendres, et dans la nuit du 2 au 3, les flammes ont consumé deux habitations de cultivateurs dans la commune de Sprang. Dans la matinée du même jour, une grange du *Noordhoek*, sous Tilbourg est devenue la proie d'un semblable sinistre. Nous avons déjà dit qu'on soupçonnait la malveillance d'être pour beaucoup dans ces incendies si fréquens et à de si courts intervalles.

C'est demain que s'ouvre l'année théâtrale, au Théâtre-Royal-Français, dans cette ville. On a apporté plusieurs améliorations à la salle et on y a fait de notables embellissemens. Les prix de quelques places ont été baissés ce dont le public doit également savoir gré à la commission royale. Nous ne parlerons des nouveaux artistes qu'après les avoir entendus.

Nous appelons l'attention des personnes qui s'intéressent aux progrès de la musique dans notre patrie, sur le concert de dimanche prochain, dont on trouve les détails aux Annonces.

Le *Zuid-Afrikaan*, journal qui se publie au Cap de Bonne-Espérance, porte sous la date du 18 janvier :

« Nous donnons sans commentaires l'ordre du jour suivant :

» Quartier-général du Cap, le 14 janvier 1842.

» 1° S. Exc. le gouverneur-général a trouvé convenable de nommer le capitaine J. E. Smith du 27e régiment, commandant de Port-Natal. Tous les détachemens de troupes stationnées dans le pays de Faku, le territoire de Natal et ses dépendances, sont mis sous les ordres immédiats du commandant.

» 2° Le capitaine Smith, aussitôt qu'il aura été relevé au Cap d'Umgazie, se mettra en marche avec son détachement pour le Port-Natal, d'après des instructions qu'il recevra ultérieurement.

» *Signé*, A. C. CLOETE

» *Lieutenant colonel-adjudant quartier-maître-général.* »

Les nouvelles des Indes, reçues par Malte et apportées par le *Great-Liverpool*, vont jusqu'au 4 mai pour Jellalabad et jusqu'au 10 pour Candahar. A travers la confusion qui y règne, on ne distingue rien de satisfaisant pour les armes anglaises. Elles confirment les désastres déjà annoncés et semblent en présager d'autres. (Voir rubriques INDE et CHINE).

Extérieur.

CHINE.

Nous avons dit dans notre dernier numéro, que les Anglais se sont emparés de trois villes considérables. Ces villes sont Yapao, Tsikek et Fungwa. Voici, d'après le *Bombay Times* du 1er avril, le rapport que sir Henry Pottinger, plénipotentiaire britannique en Chine, a adressé aux sujets anglais résidant dans l'Inde sur les dernières opérations des troupes de S. M. qui ont pris et occupé temporairement les villes en question, à une distance de 40, 20, et 30 milles de Ningpo :

« Dans la matinée du 27 décembre, les pyrosaphes *Phlégethon*, *Sésostris* et *Némésis* partirent de Ningpo, et remontèrent la rivière avec des troupes à bord. Le débarquement s'opéra à Yuyao sous la direction du général Hugh Gough. Les troupes s'emparèrent d'une petite batterie de quatre canons destinée à défendre l'entrée de la rivière, mais que les Chinois n'eurent pas le courage de défendre. Les troupes passèrent la nuit dans un temple situé sur une hauteur dominant la ville. Le lendemain, on faisait déjà des préparatifs pour livrer l'assaut lorsque plusieurs habitans de la ville vinrent annoncer que la garnison, composée de 1,200 hommes de troupes régulières et de 1,200 miliciens, l'avait quittée pendant la nuit, et que les portes étaient ouvertes. Aussitôt l'ordre fut donné de se porter en avant. La division navale étant arrivée à une certaine distance, un corps considérable de soldats chinois qui avaient pris position hors des remparts ouvrirent un feu bien nourri, mais cette démonstration ne fut que passagère. Le corps de soldats se retira. On se mit à leur poursuite, et, dans la fuite, plusieurs jetèrent leurs armes. Une position militaire sur laquelle ils se replièrent à 5 milles de Yuyao fut incendiée, ainsi qu'un vaste temple près de cette ville contenant un magasin de poudre et une grande quantité d'armes, d'habillemens et de munitions de guerre. On fit 28 prisonniers parmi lesquels plusieurs officiers subalternes. On croit que l'ennemi a eu dans cette affaire de 75 à 100 hommes tués et blessés. Si les Chinois avaient attendu nos troupes, pas un homme n'eût échappé. Mais, connaissant bien les routes, et la terre étant couverte de neige et de verglas, ils eurent un avantage marqué sur nos troupes.

» Le 30, les troupes débarquèrent à Tsikek : le lendemain elles entrèrent dans cette ville que la garnison et les troupes avaient abandonnées. Les édifices publics furent détruits : on permit à la population de prendre le blé qui se trouvait dans les greniers d'abondance. Le 31 décembre, dans la soirée, les troupes retournèrent à Ningpo. Nous n'avons fait aucune perte, pas un seul homme a été légèrement blessé. Le 10 de ce mois a eu lieu l'expédition contre Fungwa, mais nos troupes, en arrivant, apprirent que la garnison et les autorités s'étaient retirées. Le lendemain on adopta les mêmes mesures qu'à Tsikek relativement aux édifices publics et aux greniers d'abondance. Le 12, les troupes étaient de retour à Ningpo. Considérées sous le point de vue militaire, ces opérations ne sont d'aucune importance, mais elles ne peuvent manquer d'exercer une grande influence morale et politique sur les Chinois. C'est pourquoi le soussigné a cru devoir les porter à la connaissance des sujets de S. M. en Chine. Elles ont mis en évidence le courage irrésistible de nos troupes, et l'attitude passive du peuple, et lors de la nouvelle du débarquement des troupes à Yayao arrivées à Hong-Chow-foo, capitale de la province, située à 100 milles, la terreur y fut si grande que les commissaires impériaux et d'autres officiers supérieurs chinois se réfugièrent dans la ville de Sonchon à 90 milles plus loin dans la direction du nord. Le pyroscaphe *Phlégithon* et le brick de guerre *Bentinck* sont partis pour reconnaître la baie de Hong-Chow-foo et le port de Chapoul.

» A bord du *Blenheim*, en mer, le 24 janvier 1842.

Signé, » HENRI POTTINGER. »

— Des correspondances de Canton annoncent que les troupes sont souvent conduites à l'exercice ; elles apprennent surtout à tirer le canon. Rien n'annonce que les Chinois aient l'intention de s'arranger. Le plénipotentiaire anglais n'a fait aucune ouverture qui soit de nature à lui faire espérer ce résultat.

— On lit dans le *Canton Press*, du 5 février :

« On dit que dans ces derniers temps, beaucoup de matelots européens après avoir déserté, se sont mis au service des Chinois pour leur enseigner l'exercice du canon. On leur donne 50 dollars par mois. Toutefois les Chinois ont fait un mauvais marché, car ces matelots ne savent rien en matière d'artillerie. La frégate française l'*Erigone* s'est rendue la semaine dernière au Bogue d'où M. Cécil son capitaine est parti pour Canton. On disait que le Tao-tai avait été chargé d'aller le voir dans la maison d'un marchand Américain et de l'inviter à avoir une entrevue avec le vice-roi et d'autres fonctionnaires de cette ville. Quel que soit l'objet de cette visite, elle prouve que les Chinois ont modifié leurs idées d'isolement à l'égard des étrangers et de supériorité sur les autres nations, car ils sollicitent aujourd'hui comme une faveur une visite d'un officier français qui, il y a quelques années eût été refusée ou n'eût été du moins accordée qu'après une longue négociation.

» Nous avons dit qu'à bord de la frégate française *Erigone* se trouvait le colonel de Jaucigny envoyé du roi des français près de la cour de Pekin. Le colonel A de Jaucigny chevalier de la légion-d'Honneur n'est chargé que d'une mission purement commerciale du gouvernement français dans l'Asie-Orientale.

» Les travaux de fortifications des Chinois sont dirigés maintenant avec une habileté européenne. A Shanning de vastes fortifications ont été élevées comme par enchantement et l'on avait pris le soin de masquer ces ouvrages pour en cacher l'existence. Tout le passage de Macao est une ligne de fortifications habilement construites, et si les Chinois avaient quelque science dans l'artillerie ils anéantiraient une flotte ennemie qui se hasarderait à s'approcher de Canton. Des palissades ont été couchées obliquement à Shanning dans le lit de la rivière pour couler les petites embarcations qui voudraient débarquer. Une jonque chargée de pierres, qui serait coulée au milieu de ces obstructions de toute espèce, achèverait de rendre le passage impraticable ; il est évident que les Chinois ne pensent qu'à reprendre les hostilités.

» Les Chinois travaillent de la manière la plus active à fortifier Canton et surtout à obstruer le passage de la rivière entre Canton et Whampoa. Le fort de Coomboo s'est permis de tirer sur le *Royalist*, il a été aussitôt détruit par la canonade d'un bateau à vapeur. »

INDE.

Nous avons dit qu'on avait reçu à Marseille, des fraîches de l'Inde. Voici les détails de ces nouv[elles] tirés du *Bombay Times* du 1er avril :

Une lettre du camp que le *Bengal Hurkaru* du 19 m[ars] munique, dit : Pendant une marche sur Terozepose, des favorables nous sont parvenues que le Shah Soojah clamé roi d'Afghanistan et qui est fortement soutenu Kahistanées qui se sont armés pour lui, et qui avaient Cabo[ul] leur possession. Il a dénoncé Akbar-Khan comme rebelle, surpateur Shah Lemann a abdiqué. Ceci évitera toute int[er]tion de ce côté, pour son maintien sur le trône. On fait m[arch]er cependant des troupes sur Peshawar. Le 3e dragons, un chement d'artillerie à cheval, le 33e doivent quitter Feroz[epore] le 22 de ce mois ; d'autres troupes suivront sous peu.

CABOUL. — Il paraît que les prisonniers faits par les Afghans les désastreuses affaires des défilés n'ont pas cessé d'être bien tés. L'histoire des Cypaies livrés en esclavage aux Oosbegs fable. Plusieurs d'entr'eux ont été renvoyés sans payer de çon. Le Shah Soojah se soutient toujours à Caboul. Les ont fait leur soumission et la tranquillité règne dans la ville voisinage. Il a prié le gouvernement de lui donner 30 liv. sterl. d'argent ; mais il refuse le secours de troupes n'a pas besoin. Le 28 janvier, il a été reçu à Jellalabad une tre de lui à sir Robert Sale : il l'invitait à se retirer et à des otages pour répondre de l'abandon de l'Afghanistan répondu que l'on n'en ferait rien. On a appris que quelques Cipayes étaient parvenus par miracle à se sauver à Pesh[awar]. Ils y sont arrivés dans le plus déplorable état. La guerre d'Afghanistan a découragé et désorganisé l'armée (*has dispirited and disorganised the army*) et il faudra des années pour réparer le mauvais effet de ces désastres.

— On écrit de Candahar :

« Le général Nott a reçu et envoyé à Bombay la dépêche de Caboul qui annonçait l'évacuation du pays et lui ordonnait de quitter Candahar et de se retirer dans les Indes. Il a refusé de souscrire à cet ordre. Le bruit a couru que le général Nott avait remporté une victoire signalée sur l'armée du Dooranees ; il aurait feint de vouloir évacuer la place et aurait ainsi engagé l'ennemi à le suivre, puis, faisant volte face, il a taillé en pièces les Dooranees. »

HÉRAT. — La guerre continue entre Kamram et Jar Mahomed. L'opinion générale est favorable au roi. Cette malheureuse affaire a empêché Jar Mahomed d'intervenir dans les affaires de Candahar.

— On dit que les Afreedis ont entassé les corps des soldats qu'ils ont tués dans les défilés de Caboul. Ils en ont fait des pyramides qu'ils ont placées à l'entrée du défilé, en commémoration de cette épouvantable boucherie.

— Les dépenses et pertes depuis octobre 1838, sont évaluées à 15 millions. Perte de soldats anglais 15,000, y compris officiers commissionnés, environ 50,000 chameaux coûtant 500,000 Liv. st. environ. Voici maintenant les résultats : pension de 2000 Liv. st. par an et un titre pour lord Keane, comté pour lord Auckland, et une création d'une demie douzaine de chevaliers. La ruine de l'Inde et la disgrâce de l'Angleterre.

AMERIQUE.

Par l'arrivée à Liverpool, de deux paquebots américains l'*Independence* et le *Susquehana*. On a reçu des nouvelles de New-York, à la date du 10 avril.

L'affaire de la *Caroline* avait été un nouveau sujet d'agitation sur les frontières. M. Hogan, sujet britannique, qui avait auparavant été en prison à Longport (New-York), comme accusé d'avoir participé à la destruction de la *Caroline*, mais qui avait été relâché, pour vice de forme dans le mandat d'arrestation, avait été de nouveau arrêté. On pensait cependant que cette affaire se réduirait à rien, et que M. Hogan n'avait pour but que de faire parler de lui.

Il ne s'était passé rien d'important au congrès. Une motion avait eu lieu au sujet de l'utilité de déclarer la guerre au Mexique, afin de délivrer les sujets américains faits prisonniers à l'expédition de Santa Fé, et qui continuent à subir le traitement le plus honteux, malgré les demandes réitérées faites par le gouvernement des Etats-Unis pour obtenir leur mise en liberté.

Les nouvelles de Galveston, capitale du Texas, étaient du 15 mars. L'invasion du Texas par les Mexicains se trouvait pleinement confirmée. La retraite de l'avant-garde mexicaine de Bexar, avec le butin enlevé dans cette ville, n'était qu'un simple ruse de guerre, afin d'attirer les Texiens dans quelque embuscade. On disait que 20,000 Mexicains étaient entrés au Texas en deux corps, mais il est probable que ce chiffre est exagéré. La moitié de ce nombre approchera davantage de la vérité. Le président Houston avait rendu une proclamation, déclarant que les ports du Mexique, dans le golfe, en état de blocus, défendant aux neutres d'y commercer, après avoir reçu avis des blocus, sous les peines prescrites par le droit des gens. Cet ordre devait être mis en vigueur, 20 jours après la proclamation pour les ports des Etats-Unis, au nord du golfe du Mexique, 45 jours, pour les navires venant des ports de l'Europe. Le général Somerville avait été chargé du commandement en chef principal de l'armée texienne.

TURQUIE.

On écrit de Constantinople, le 16 avril :

« Le dernier numéro de la gazette turque contient ce qui suit sur la mission à Smyrne de Tewfik-Bey, secrétaire du conseil de la Porte :

« « Ainsi que nous l'avons annoncé, Tewfik-Bey, secrétaire du Grand-Conseil de la Porte, a été envoyé à Smyrne pour faire une enquête sur les événemens qui y auraient eu lieu. Aussitôt son arrivée il a pris en conséquence les informations les plus exactes auprès des personnes intéressées, et a donné des ordres parfaitement d'accord avec la justice du Sultan. Ayant ainsi rempli sa mission, il est revenu à Constantinople. Bien que des bruits répandus sur les événemens en question soient pas entièrement confirmés, ils ont cependant donné lieu de nouveau combien S. M. désire que les lois soient exécutées dans tout son empire ; cette prompte justice fournie aux lois ont produit une sensation favorable dans ces provinces, et porté ses habitans à renouveler leurs prières pour la prospérité du Sultan. »

quebot à vapeur égyptien le *Nil*, à bord duquel Sami- voyé de Méhémet-Ali, est arrivé ici, est retourné la dernière à Alexandrie. Sami-Bey est resté ici et entre- relations actives avec la Porte. Il doit avoir expédié des importantes pour l'Egypte, mais dont on ignore encore nu. On suppose que la Porte y ordonne à Méhémet-Ali de quelque manière que ce soit, la demande de l'Angle- oncernant le passage d'un corps de troupes anglaises par de Suez; elle doit avoir accordé en même temps à Mé- li la permission de construire des forteresses à Suez et le la côte égyptienne de la Mer-Rouge. Toutefois ce n'est conjecture, tout aussi peu positive que l'assertion que ey aurait demandé la main de la sœur cadette du Sultan, 11 ans, pour Saïd-Pacha, fils du Pacha d'Egypte, et que emande aurait été favorablement accueillie. Quoi qu'il en est certain que Méhémet-Ali a entamé avec la Porte des ations très-importantes qui se rattachent en partie à la si- actuelle de la Syrie. Si Izzet-Pacha (puisse l'heureuse u Sultan le préserver de ce malheur), si Izzet-Pacha reste quelque temps à son poste de Grand-visir, on pourrait ir la Syrie redevenir province égyptienne, ce qui ne man- pas de faire revivre les rivalités entre les successeurs n et la dynastie égyptienne.

semaine dernière, deux vaisseaux de guerre de Tunis sont ans le port de Constantinople Ils apportent, dit-on, des considérables que le Pacha de Tunis destine au Grand- ur et à sa famille. On en conclut que cette bonne intel- avec Tunis est due à la médiation de la France, ce qui de nature à accroître de plus en plus l'influence de M. de ney à Constantinople.

nouvelles de Beyrouth vont jusqu'au 4 de ce mois et sont isfaisantes; les désordres continuent dans le Liban, et Pacha, loin de gagner à la Porte, ne fût-ce qu'un parti, disposés contre lui jusqu'aux Druses qui lui reprochent de partialité pour les Chrétiens (les Maronites.) Ce re- est singulier; qui sait si Omer n'aurait pas eu l'adresse provoquer, afin de l'opposer à ceux qui l'accusent de haine les Chrétiens? »

Une lettre des frontières de Turquie, en date du 21 contient ce qui suit:

armemens continuent avec la même énergie. La Porte a donné la création de huit nouveaux régimens de ligne. mmes nécessaires seront levés dans les provinces de Bag- de Bassora et de Mossul, dont les habitans sont Arabes plupart, et les officiers seront choisis dans l'armée

parait qu'on a découvert à Cétique une conspiration contre Vladika de Monténégro, et celle des premiers sénateurs. de cette conspiration aurait été un certain Davido- qui, il y a quelques années, était venu chercher un re- Monténégro et qui était précédemment au service du et possédait toute sa confiance. Tout ce que je puis vous positif, c'est que cet homme, qui a accompagné le Vla- us ses voyages à St.-Pétersbourg, à Vienne, etc., a été rement étranglé par l'ordre de celui-ci. »

GRECE.

écrit d'Athènes, le 13 avril:

l'occasion de l'anniversaire de la guerre de la liberté, la accordé d'importans secours aux veuves et orphelins de ui sont tombés dans cette guerre. 27 jeunes filles, dont es ou parens ont perdu la vie dans cette guerre et s'y sont distingués, recevront en terres des dots de 2,500 à 6,000 es qui leur seront délivrées au moment même de leur 44 veuves d'officiers ont reçu chacune une gratification à 200 drachmes. »

RUSSIE.

lit dans la *Gazette de Wurtzbourg*:

près des nouvelles de St.-Pétersbourg, l'empereur a pu- un kase par lequel il permet à ses sujets et leur recom- même d'émanciper leurs serfs; ce qui s'est déjà effectué long-temps dans les domaines de la couronne. On consi- e mesure comme un grand progrès qu'a fait la civilisa- Russie. »

ITALIE.

ande de Naples, le 20 avril:

attend ce soir l'arrivée de S. A. R. le prince Guillaume e et de ses fils. On parle ici du prochain départ de nos princesses royales les sœurs de S. M. le roi, dont l'une, ia-Carolina-Ferdinanda, née le 28 février 1820, doit un cousin de S. M. la reine, et l'autre, dona Thérésa- Maria, née le 14 mars 1822, serait destinée à devenir de don Pédro, empereur du Brésil; cependant on ne re rien d'officiel à cet égard; on équipe, dit-on, deux de guerre pour transporter cette dernière princesse au destination. Hier ont fini ici, comme partout ailleurs, es publiques que Sa Sainteté a ordonnées en forme de ans toutes les églises pour l'état de la religion en Espa- indulgence plénière pour tous ceux qui y prendraient clôture a eu lieu à l'église San Francesco di Paolo. our le peuple se pressait en masse dans les églises dé- pour servir alternativement à cet effet (on en compte ici 400 grandes et petites) et ordinairement des groupes eux d'individus des deux sexes, jeunes et vieux, et pour- haises, remplissaient les places devant les églises long- ant que l'on ouvrit les portes.

écrit d'un autre côté des frontières d'Italie, le 24

près des nouvelles de Naples, les négociations relatives au de l'empereur du Brésil avec une des sœurs du roi pa- avoir un résultat complètement satisfaisant.

écrit de Rome, le 16 avril:

réponse du cabinet de St.-Pétersbourg aux réclamations ment été adressées de la part de la cour de Rome lors nt connaissance officielle de l'oukase qui réunit les biens Catholiques et des couvens aux biens de l'état, est, ivée ici. On apprend que cette réponse est conçue, Que la détermination dont il est question est ent salutaire; qu'elle a été prise dans les intérêts des corporations qu'elle concerne et qu'en suivant les qu'elle contient, le clergé ou les communautés n'au- ront jamais de pertes à essuyer, mais au contraire l'état pourra en éprouver lui-même, puisque sur lui retombent l'entretien du clergé ainsi que d'autres obligations. Cependant, on ne peut donner cette nouvelle sans faire observer combien elle a besoin de confirmation.

»Vous savez, sans doute, que l'assassin de M. le comte Palin est entre les mains de la justice. On apprend que ce scélérat a enfin avoué son crime, et, par conséquent, on peut compter que dans peu tous les détails seront connus. Les différens bruits qui ont couru à ce sujet s'expliquent actuellement; c'était l'intérêt général qu'on portait au malheur du noble vieillard, et la circonstance singulière que l'assassin, autrefois Matador de sa clique, ait été lui-même son dénonciateur, qui a donné lieu aux contes qui ont circulé. On n'entend plus dire que l'assassin ait des complices, quoiqu'on ait eu, à ce qu'il paraît, des motifs de le croire d'abord. Par contre on entend malheureusement parler d'un nouveau meurtre commis sur la personne d'un étranger dans les environs des ruines du grand aqueduc près de la rue Frascati. Les détails manquent encore; ainsi l'on peut espérer que ce bruit ne se confirmera pas. »

BAVIERE.

On apprend de Munich, le 29 avril:

« S. A. R. le prince Luitpold de Bavière, est attendu ici dans les premiers jours de mai, de Modène.

»Dans le courant du mois prochain, on attend ici S. A. le duc régnant de Saxe-Altenbourg, frère de S. M. la reine, pour passer quelque temps à notre cour.

»On parle depuis quelque temps de l'intention qu'a le gouvernement de réduire l'intérêt de la dette publique de 3 1/2 °/₀ à 3 °/₀ »

WURTEMBERG.

On écrit de Stuttgardt, le 30 avril:

« Dans la séance d'hier de la Chambre des Députés, l'ordre du jour a appelé la discussion du rapport de la commission sur la proposition, faite dans la séance du 3 novembre dernier par le baron de Hornstein, de déférer au jury la connaissance des délits de presse. Après une longue discussion, la Chambre a adopté par 61 voix contre 27 le rapport de la commission concluant au rejet de la proposition. »

SAXE-WEIMAR.

On écrit de Weimar, le 28 avril:

« On travaille activement aux préparatifs du château d'Ettersbourg qu'après son mariage avec S. A. R. la princesse Sophie des Pays-Bas, notre grand-duc habitera avec sa jeune épouse pendant la belle saison. On fait aussi de grands préparatifs au palais de la résidence. Les appartemens qu'occupait la grand-duchesse Louise vont être préparés pour recevoir notre future grand'-duchesse, et notre duc héréditaire s'est choisi les appartemens qu'avait occupés son grand-père le grand-duc Charles-Auguste.

»On parle de nombreuses fêtes que la bourgeoisie de notre ville se propose de donner à l'occasion de l'entrée des jeunes époux. »

BADE.

Une lettre de Carlsruhe, du 30 avril, mande ce qui suit:

« S. A. le prince héréditaire de Saxe-Cobourg-Gotha, est arrivé aujourd'hui dans cette ville. Demain nous attendons S. A. le duc de Saxe-Cobourg-Gotha. Le 3 mai, sera célébré le mariage de S. A. le prince héréditaire de Saxe-Cobourg-Gotha avec S. A. R. la princesse Alexandrine de Bade. La bénédiction nuptiale sera donnée dans l'église du château par l'aumônier de la cour; 50 coups de canon tirés par intervalle lors de l'entrée de l'auguste couple à l'église du château annonceront à la résidence cet heureux événement. De nombreuses fêtes auront lieu à cette occasion. Parmi les augustes hôtes déjà présens, on remarque LL. AA. le prince et la princesse de Furstenberg, accompagnés de leurs deux filles et le comte héréditaire d'Erbach-Esbach, un ami de jeunesse de l'auguste fiancé et qu'on désigne dans le public comme le fiancé d'une des princesses de Furstenberg. On apprend que les nouveaux époux se rendront d'ici à Cobourg et de là à Londres.

»L'ouverture des Etats, aura lieu le 23 mai. Les élections déjà connues prouvent qu'il y aura de nouveau une opposition dans les Chambres. Les derniers événemens ont appris cependant au pays à avoir plus d'égards aux questions matérielles de l'état. Nous apprenons de source certaine que les nouveaux membres proposeront, dès les premières séances, que les constructions du chemin de fer jusqu'aux frontières de Suisse commencent le plus tôt possible. D'autres objets d'industrie se présenteront encore à l'ordre du jour, et offriront la meilleure occasion de prouver que l'on ne veut pas perdre de vue les intérêts vraiment nationaux qui, aujourd'hui sont identiques avec le bien matériel du pays. »

PORTUGAL.

Les journaux de Londres publient des nouvelles de Lisbonne, à la date du 25 avril. Elles portent entr'autres ce qui suit:

« La rose d'or qui a été apportée de Rome par le même messager qui était porteur des pleins pouvoirs pour Mgr. Capaccini afin de remplacer S. S. au baptême du prince nouveau-né, a été présentée hier avec la plus grande solennité, à S. M. T. F., dans la chapelle du palais des Necessidades. Toute la cour a assisté à cette solennité. Le présent du Saint-Père consiste en un vase étrusque, du sein du quel s'élève une branche de roses, en pleine floraison. Ce vase est admirablement sculpté. Ce présent est estimé à 4 contos. On peut regarder cette cérémonie comme un signe de réconciliation entre les cours de Rome et de Portugal.

» Le commerce à Lisbonne, est dans une complète stagnation. Quelque délai aura nécessairement lieu dans la conclusion du traité de Commerce qui se négocie avec l'Angleterre. Le négociateur portugais a élevé des difficultés qui obligeront lord Howard de demander des instructions à son gouvernement. »

ESPAGNE.

Nos correspondances de Madrid du 27 avril, nous annoncent que la crise ministérielle n'a pas fait un seul pas. Les feuilles dictées par le cabinet persistent à soutenir qu'il n'est pas question, quant à présent, d'une modification du cabinet. L'interpellation de M. Olozaga n'a pas encore eu lieu, et l'on assure qu'elle ne sera faite qu'après le vote de la Chambre sur le projet de loi d'autorisation d'émission de bons du trésor pour 160 millions de réaux. On aurait craint que l'interpellation ne devînt un embarras sérieux dans les circonstances parlementaires où l'on se trouve. Du reste, l'opinion générale est que l'autorisation sera accordée au gouvernement.

Il paraît que l'autorité a procédé à Valence à quelques visites domiciliaires chez des républicains: les découvertes ont été à-peu-près nulles.

Le départ de l'Infant don François de Paule pour l'Andalousie est prochain.

Les femmes qui travaillent à confectionner les cigarres ont voulu imiter les maçons, le *Pronunciamento* n'a pas eu une grande gravité: l'autorité instruit cette affaire. Un plaisant de la *Puerte del Sol* disait que cette émeute de tabac s'en irait en fumée.

ANGLETERRE.

S. A. la duchesse Ida de Saxe-Weimar, accompagnée des princes et princesses, ses enfans, est arrivée, le 1er mai, à Londres, de Rotterdam, et s'est rendue immédiatement à *Marlborough House*, résidence de sa sœur, S. M. la reine douairière. S. M. la reine et S. A. R. le prince Albert sont arrivés, le même jour, à *Marlborough House*, pour rendre visite à la reine douairière et à la duchesse de Saxe-Weimar.

— On lit dans le *Standard*: On assure comme positif dans les hauts cercles que la reine a nommé la douairière lady Lyttelton, aux éminentes fonctions de gouvernante de la princesse royale. Lady Lyttelton est fille de feu le comte Spencer, et mère du présent baron de Lyttelton, et, comme une des dames d'honneur (*of the bedchamber*), a long-temps joui de la confiance de S. M.

— Le 2 mai, S. Exc. le comte Ste.-Aulaire, ambassadeur de France, a donné un grand banquet, à *Manchester House*, pour célébrer la fête de son souverain, Louis-Philippe. Pour ce banquet, d'une rare magnificence, 40 invitations avaient été faites.

— Le duc de Wellington a complété, le 1er mai, sa 76e année. Un grand dîner a eu lieu chez le noble duc, à cette occasion.

— Les journaux annoncent la mort de sir Charles Bell, professeur de chirurgie à l'Université d'Edimbourg, et auteur de plusieurs ouvrages précieux.

— Un conseil de cabinet a été tenu, le 2 mai, au *Foreign-Office*. Tous les ministres y ont assisté. Le conseil est resté réuni pendant deux heures.

— Le général Scott, le plus ancien officier de l'armée britannique, vient de mourir à Londres, à l'âge de 97 ans.

— S. Exc. Sir George Arthur, accompagné de lady Arthur, vient de partir pour Bombay.

— M. Washington Irving, le célèbre auteur américain, et ministre des Etats-Unis près de la cour d'Espagne, vient d'arriver, à Liverpool, à bord du paquebot *Independence*, venant de New York. Les habitans de Liverpool ont l'intention de donner un grand dîner à M. Washington Irving.

— La *Gazette de Londres* du 3 mai, annonce qu'il a plu à S. M. la reine d'approuver la nomination de M. John Godfroy Nazel, comme consul, à Sierra Leona, pour la ville libre anséatique de Hambourg.

— On écrit de Philadelphie, le 5 avril: La frégate de S. M. B. *Warspite*, ayant à bord lord Ashburton, chargé d'une mission spéciale, vient d'arriver à Annapolis (Maryland). S. S. a été reçue avec respect, et est maintenant à Washington. Que Dieu fasse réussir ses efforts pacifiques.

— Pendant la semaine finissant le 28 avril, il a été exporté du port de Londres, la quantité de métaux précieux ci-après:

Argent en barres, Rotterdam	60,000 onces.
Id. monnayé, Hong-Kong	7,669 »

— Les journaux du Cap font mention de la découverte, par un baleinier anglais, dans l'Océan-Pacifique, de plusieurs îles jusqu'ici inconnues. Elles sont au nombre de huit, de quelqu'étendue; elles sont fertiles et habitées. L'extérieur des indigènes, des canots, etc., est entièrement différent de ceux dans le voisinage.

Le 2 mai, les environs de la Chambre des Communes ont présenté une scène des plus animées. Peu avant la réunion de la Chambre, une immense foule de peuple s'était réunie pour voir le cortège, suivant la pétition dite nationale, des chartistes, adressée à la Chambre des Communes. Il est un instant que le peuple semblait montrer des dispositions pour troubler le repos public, mais grâces aux excellentes mesures prises par la police qui était en force, l'ordre fut maintenu. A 3 heures et demie, une énorme masse de papier formant la pétition de 3,315,752 individus de la classe ouvrière, fut portée à la Chambre, sur de longues planches que soutenaient 40 hommes. Ce fut le signal d'un *hourra* général de la part des milliers de curieux attirés par ce spectacle. Ce fut avec beaucoup de peine que la pétition put arriver à la Chambre. Contre l'attente de grand nombre de personnes, le tout se passa très-paisiblement.

Le premier objet qui ait frappé l'attention des membres, en entrant dans la salle de leurs séances, fut la pétition mammouth des chartistes, qui était déposée en tas, *rudis indigestaque moles*, au pied du bureau. Il paraît que ceux à qui avait été confiée la tâche de la déposer, n'avaient pas pris exactement la mesure de la porte d'entrée de l'intérieur qui conduit à la Chambre des Communes. Cette porte était trop étroite pour [illegible] de ce *mons parpyri*. En conséquence, il fut nécessaire de la [illegible] en plusieurs parties; et les *disjecti membra* furent apportés dans la salle les uns après les autres. Après que la pétition eut été présentée, les messagers et quelques autres personnes, se sont occupés, pendant plusieurs minutes à [illegible].

M. T. Duncombe s'est alors levé pour présenter en forme cette pétition monstre, et a demandé qu'il en fût donné lecture par le greffier. Cette lecture a eu lieu. La Chambre, sur la motion de M. T. Duncombe a ensuite ordonné l'impression de la pétition.

Dans la séance suivante, celle du 30 mai, le même M. Duncombe a fait une motion ayant pour but d'appeler l'attention de

la Chambre sur la pétition dont il vient d'être question. M. Leader a appuyé la motion. Après quelques débats, cette motion a été rejetée par 287 voix contre 49. Sir Robert Peel a vivement combattu la motion, qui a été également repoussée par lord John Russell. M. O'Connell a appuyé la demande des pétitionnaires, étant partisan du suffrage universel.

Comme pendant de la pétition nationale ci-dessus, lord Brougham a présenté, dans la Chambre des Lords, séance du 3 mai, une pétition de 3,300,000 individus, demandant le suffrage universel, des parlemens annuels, etc. Il a été donné lecture de cette pétition.

— Dans sa séance du 2 mai, la Chambre des Communes a continué, en comité, l'examen du bill relatif à l'*Income Tax*. Un amendement de M. Hume a été rejeté par 159 voix contre 84. Un autre amendement de M. Baring a été également rejeté par 203 voix contre 40. Le comité a ensuite ajourné ses travaux.

FRANCE.

Voici la réponse qu'a faite le roi au discours de M. Debelleyme, président du tribunal de première instance de la Seine :

« Vous dites une grande vérité : l'action du temps calme les factions ; mais le plus sûr moyen d'en triompher, c'est de ne se laisser ni entraîner, ni surtout intimider par elles. C'est aux dépositaires du pouvoir à donner l'exemple de cette sorte de courage, trop rare peut-être à notre époque, et la noble persévérance des magistrats dans le fidèle accomplissement de leurs devoirs, a droit à la reconnaissance publique. Il m'est toujours agréable de vous en donner personnellement le témoignage. »

Le roi a répondu au discours de M. Lebobe, président du tribunal de commerce de Paris :

« Les agitations politiques sont toujours le fléau des opérations commerciales, et les entravent, ou les arrêtent. Ce n'est que par l'ordre et la paix, que les arts fleurissent, que le commerce prospère, que les nations sont heureuses, et que chacun, exempt d'inquiétude sur la conservation des avantages qu'il possède, ne s'occupe qu'à en jouir tranquillement, et à les exploiter de son mieux, sans chercher à troubler ceux de ses voisins. L'affermissement de la sécurité publique devait améliorer l'état des affaires, et, de toutes parts, j'en reçois l'assurance avec bonheur. J'espère que l'Amérique se remettra bientôt de la crise qui vous inquiète ; mais le commerce peut être assuré que mon gouvernement ne négligera aucun moyen d'atténuer pour la France les inconvéniens que vous signalez à ma sollicitude. »

— La Chambre des Députés continue la discussion du projet de loi sur les chemins de fer. Un amendement de M. Muret de Bord qui avait pour but de faire passer le chemin de Bordeaux par les plateaux du centre a été rejeté à une grande majorité. Le débat n'a été sérieux qu'entre la proposition de la commission et celle du gouvernement. Le gouvernement demandait que le chemin se terminât à Bordeaux, la commission, au contraire, voulait qu'il fût prolongé jusqu'à Bayonne et la frontière d'Espagne. M. de Salvandy a présenté à l'appui de la rédaction de la commission des considérations politiques qui avaient une véritable importance, et que la Chambre a écoutées avec intérêt. M. Dufaure, de son côté, a défendu avec énergie le projet de la commission, qui a été vainement attaqué par M. Teste. La Chambre s'est prononcée à une grande majorité pour la proposition de la commission.

Le tribunal de 1re instance de la Seine, a entendu, le 4, les conclusions de M. l'avocat du roi Ternaux dans l'affaire relative à la succession de madame la baronne de Feuchères. Ce magistrat, dans un réquisitoire développé, a successivement passé en revue les faits et les argumens produits par M Dupin, avocat des héritiers de Mad. de Feuchères, et par M. Chaix d'Est-Ange avocat des hospices. Le tribunal, après en avoir délibéré en la Chambre du Conseil, a jugé que la filiation de Mad. de Feuchères, que ses relations de consanguinité avec la famille du pêcheur Richard Daw, étaient établis par une possession d'état qui repose sur des faits constans et continus. En conséquence, le tribunal, tout en validant la donation de 214,000 fr. consentie par le contrat de mariage du baron et de la baronne de Feuchères, a écarté la demande des hospices et a maintenu les sieur et demoiselle Clark Thanaron et autres héritiers en possession de la succession de la baronne de Feuchères.

BELGIQUE.

On écrit de Bruxelles, le 4 mai :

LL. MM. et leur suite, sont arrivées hier de Paris, à 6 heures du soir ; leurs voitures les attendaient à la station du Midi. LL. MM. se sont rendues au château de Laeken.

— On lit dans le *Commerce Belge* :

Ce matin à dix heures, le pyroscaphe national *British Queen* a appareillé d'Anvers. En quittant la rade, il a tiré trois salves d'artillerie, auxquelles les batteries du port ont répondu. Le nombre des passagers était assez considérable. Les quais étaient encombrés de curieux ; les fenêtres, les balcons, les toits même des maisons étaient aussi garnis de curieux. Ce départ fait événement dans nos annales maritimes et commerciales ; il ouvre des relations actives avec le Nouveau-Monde.

Théâtre-Royal-Français.

Samedi 7 mai 1842. (Représentation n° 1.)

Les comédiens ordinaires du Roi, auront l'honneur de donner :

Pour l'ouverture de la salle de spectacle.

LUCIE DE LAMMERMOOR, grand-opéra en 4 parties, paroles imitées de l'italien par M. Gustave Vaëz, musique de Donizetti. Précédé de : MAD. ET M. PINCHON ; comédie vaudeville en un acte, par MM. Bayard et Dumanoir.

On commencera à SEPT heures.

Nota. Pour faciliter la première représentation de M. *Duffaure*, MM. *Morzay* et *Léopold* se sont chargés, (pour cette fois seulement) des rôles d'*Arthur* et de *Gilbert*, dans *Lucie de Lammermoor*.

Prix des Places : Stalles, 2 fl. 90 c. ; — 1er Rang, 2 fl. 60 c. ; — Loges grillées, 2 fl ; — 2e Rang, Amphithéâtre et Baignoires, 1 fl. 70 c. ; — Parquet, 1 fl. 30 c. ; — 3e Rang, 50 c.

Salle Diligentiâ.

GRAND CONCERT
VOCAL ET INSTRUMENTAL,

AU BÉNÉFICE DES PAUVRES

qui sera donné, par les anciens élèves et les principaux élèves actuels du Conservatoire royal à La Haye, sous la direction du plus ancien des élèves de ce Conservatoire M. F. W. Lubeck, dimanche le 8 mai 1842, à sept heures du soir :

PROGRAMME.

PREMIÈRE PARTIE.

1. *Allegro* de la Symphonie héroïque de L. Beethoven.
2. Fragment d'un *Concerto* pour Piano, de Hummel, exécuté par M. J. A. Klerk.
3. *Trio* de l'*Oratorio* de Spohr : *Des Heilands letzte Stunden*, chanté par Mlles Baetens, Hoppenbrouwers et....
4. Introduction et variations pour Violon de B. Molique, exécutées par M. C. Baetens.
5. *Quintette* de l'opéra : *Il Crociato in Egitto* de Meyerbeer, chanté par Mlles Baetens, Morel, Van Eyk, Dellewyn et M. Van Hove.
6. Ouverture de J. J. H. Verhulst, ancien élève du Conservatoire Royal de La Haye.

SECONDE PARTIE.

7. Ouverture de *Don Juan* par Mozart.
8. *Trio* de l'opéra *Sargines* de Paër, chanté par Mlles Morel et.... et par M. Van Hove.
9. *Concertino* pour Clarinette de Stanz, exécuté par M. C. J. Becht.
10. Air pour voix d'*Alto* de M. J. H. Lubeck, chanté par Mlle J. Aarsse.
11. *Sextuor* de Hummel pour Piano, Flute, Haut-Bois, Cor de Chasse, Alto, Violoncelle, et Contre-Basse, exécuté par MM. Hekking, Van Zeggelen, Horstmanshoff, Vink, W. Lubeck, Gelissen et Coenen.
12. *Sextuor* de l'opéra *Don Juan* de Mozart, chanté par Mlle Hoppenbrouwers, Dellewyn et.... et par MM. Pasdeloup, Van Hove et....
13. Ouverture avec chœur de J. H. Lubeck.

On peut se procurer des billets d'entrée à 2 fl. 25 cs., chez la veuve Becks, au local *Diligentiâ*, où l'on pourra retenir les places.

ANNONCES.

A vendre un Violon de Joseph Guarnarius de Crémone.

Les amateurs et professeurs de violon, sont invités à venir l'examiner, à l'hôtel *La Cour de Berlin* pendant les trois jours suivans : les 6, 7 et 8 de ce mois, de 10 h. du matin à 4 h. de relevée. 4552.

Huile de Proyence superfine.

La grande Bouteille à 80 cents ; idem en Cruches de 5 et 10 Bouteilles pour l'expédition. En depôt chez A. J. NICOLA, Boulanger, *Vlamingstraat* à La Haye, où l'on peut se procurer de fort bons biscuits et d'excellent pain-d'épices. 4553.

GRAND ASSORTIMENT DE VÉRITABLES GANTS DE PARIS.

J. CRAFFE, Fils, domicilié à La Haye, rue dite *Veenestraat*, n° 172, a l'honneur de faire part, qu'il vient de recevoir, un assortiment de toute beauté et de bonne qualité, consistant en six cent douzaines de paires de Gants de peau et glacés, pouvant se laver, de toutes couleurs, à des prix très modérés. La vente par douzaine, se fait avec un grand rabais. Il a en outre un joli assortiment de Bretelles en gomme élastique, et, en temps de Foire, il tiendra ouverte sa boutique dans la rue dite *Veenestraat*, et sur le champ de Foire, au coin du long et du petit *Voorhout*. Ces deux Magasins seront très-bien assortis en Gants chevreaux, première qualité. Il lui reste encore une grande partie de Gants variés pour hommes, qu'il vend à très-bas prix. Il espère, par la bonne qualité de sa marchandise, mériter la confiance des personnes qui voudront bien s'adresser chez lui. 4520

Changement de Domicile.

C. H. KÜHNE, Pelletier et Fournisseur de la Cour de S. A. R. madame la princesse Frédéric des Pays-Bas, a l'honneur d'annoncer qu'il vient de transférer son Magasin de Pelleteries en tous genres, de la rue dite *Veenestraat* à la maison n° 347 [illegible] rue dite *Hoogstraat*, où vient en même temps de s'ouvrir dès aujourd'hui un Magasin d'articles de Modes les plus modernes.

Ils se recommandent à la bienveillance du public et espèrent mériter la confiance des personnes qui voudront bien s'y adresser, par la bonne qualité des marchandises et la modicité des prix. 4554.

Puces Industrieuses.

M. BERTOLOTTO, vient d'arriver ici avec ses Puces Industrieuses ; une annonce ultérieure indiquera le local où l'on pourra les voir travailler pendant toute la durée de la Foire. 4555.

Cours des Fonds Publics.

BOURSE D'ANVERS DU 4 MAI.

	Int.		
Métalliques	5	111	P.
Naples	5	—	
Ardouin	5	21 7/8	A.
Dette différée, anc.		—	
Dito nouv.		—	
Passive	5	5 1/8	P.
Lots de Hesse		25 1/2	P.

Cours après la Bourse (2 1/4 heures) :

Ardouin 21 7/8, A.

Idem, Primes à 1 mois :

BOURSE D'AMSTERDAM DU 4 MAI.

PAYS-BAS.	Int.	Cours du 3 mai.	Cours du 4 — Fluctuations
Dette active	5	101 5/8	de 101 3/4 à 101 1/2
d° d°	2 1/2	52 3/4	» 52 3/4 » 52 1/2
d° différée		—	» — » —
Billets de chance		26 11/16	» 26 7/8 » —
Syndicat	4 1/2	93 1/2	» 93 5/8 » 93 1/2
d°	3 1/2	77 3/4	» 77 7/8 » —
Société de Commerce	4 1/2	155 3/4	155 1/2 156 1/8
d° nouvelle	4 1/2	—	» — » —
Emprunt de 1836	4	—	» — » —
d° des Indes	5	—	» 99 1/8 » 99 1/4
RUSSIE.			
Ob. Hope & C. 1798 & 1816.	5	—	» 105 3/4 » 105 7/8
d° d° 1828 & 1829.	5		» 105 3/4 » —
Insc. au G. L.	6		» — » —
Certific. au d°	6	—	» — » —
d° à Hambourg	5	—	» — » —
d° à Londres 1822.	5	—	» — » —
d° inscript. 1831/33.	5	—	» — » —
Emprunt de 1840.	4	—	» 89 1/8 » 89 1/4
PRUSSE.			
Oblig. à Londres 1830	4	—	» — » —
Act. Lot. de 50 Rix	f	—	» — » —
ESPAGNE.			
Perp. ém. Amsterdam	5	—	» — » —
d° à Londres	3	—	» — » —
Passive	5	—	» 4 7/8 » —
Dette différée à Paris		—	» — » —
Deffered		—	» — » —
Ardouin	5	21 11/16	» 21 17/16 » 21 3/4
AUTRICHE.			
Oblig. Goll. & Comp.	4	—	» — » —
d° métalliques.	5	—	» 107 1/4 » —
d° d°	2 1/2	—	» 55 15/16 » —
NAPLES.			
Certif. à Amsterdam	5	—	» — » —
d° à Naples.	5	—	» — » —
d° à Londres.	5	—	» — » —
DANEMARCK.			
Obl. à Londres.	3	—	» — » —
ANGLETERRE.			
Cons. Ann.	3	—	» — » —
FRANCE. Inscr. au G. L.	3	—	» — » —
POLOGNE. Act. 1835	f	—	» — » —
BRESIL. Cons. Ann.	5	—	» — » —
MEXIQUE. d° d°	5	—	» — » —
COLOMBIE emp. 1824.	6	—	» — » —
PÉROU. d° d°	6	—	» — » —
PORTUGAL.			
Oblig. à Londres.	3	—	» — » —

BOURSE DE LONDRES DU 3 MAI.

Cons. 3 %	92 5/8, 3/4, P.
Holl. dette act. 2 1/2 %	52 7/8, 53
Dito dite 5 %	101 1/8, 1/4
Dito Emprunt 1837, 5 %	—
Espagne	24 3/4
Portug. (nouv.)	38 1/2, 37 3/4
Russes	—

L'impression produite par les nouvelles des Indes, est favorable quant à l'ensemble, bien que le résultat ne soit pas décisif en Afghanistan.

BOURSE DE VIENNE DU 27 AVRIL.

Métalliques, 5 %	108 1/16	Lots de 1834.	
Dito, 4 %	99 7/8	Actions de la Banque.	
Dito 3 %	—		

Du 28 avril.

Métall. 5 %, 108 1/8 ; Dito 4 %, 99 3/4 ; Dito 3 %, 76 1/2 ; 1834, 698 3/4 ; Act. de la Banque, 1668 1/2.

BOURSE DE PARIS DU 3 MAI.

FRANCE.	Cours du 2 mai.	Cours de 2 — Fluctuations
Cinq pour cent.	120 00	de 119 95 à 120 00
Trois pour cent.	81 90	» 81 95 » 82 10
ESPAGNE.		
Emprunt Ardouin.	25 3/4	» 26 » —
Anc. différée s. int.	—	» — » —
Nouv. diff. d.	—	» — » —
Passive.	—	» 4 7/8 » —
NAPLES.		
Certificats Falconet.	107 50	» 107 80 » —
PAYS-BAS.		
2 1/2 pour cent	—	» — » —
BELGIQUE.		
Dette active	5 —	» 103 3/4 » 103 7/8
Dito	3 —	» — » —
Banque belge.	—	» 795 00 » —
ÉTATS-UNIS.		
Obl. de la Banque.	—	» — » —
Ech. oct. 1841 et oct. 1842.		
(Jouiss. du 15 oct. 1840.	—	» — » —
Ville de New-York, j. janvier 1841.	5 —	» — » —
État de New-York, j. octobre 1850.	5 —	» — » —
État d'Ohio, j. avr. 1841.	6 —	» — » —

Du 4 mai.

France. — Inscr. au G. L. 5 %, 119,90. 119,75. Id. id. 3 %, 82,10. 82,00.

Espagne. — Emprunt Ardouin, 5 %, 26, 25 7/8. Dette diff. 1830, — Dette diff. 1835, — Dette passive, —

Naples. — Certificats Falconet, 5 %, 107,50.

Pays-Bas. — Dette active, 2 1/2 %, —

Belgique. — Dette active, 5 %, 103 5/8, 103 3/4. Dito, 3 %, 73,30. Banque belge, 795,00.

Le prix de l'abonnement est de 26 florins par an ou 7 florins par trimestre pour La Haye, et de 30 florins par an ou 8 florins par trimestre pour les autres villes du royaume. On s'abonne au bureau *Petit Marché-aux-Herbes*, section E., N° 370, ainsi que chez tous les libraires et directeurs de postes du royaume. M. Auguste de Vidal, directeur de CORRESPONDANCE, à Paris, rue des *Filles-St.-Thomas* (*Place de la Bourse*), n° 5, est seul chargé des *Abonnemens* et *Annonces* pour la France.

IMPRIMERIE DE A. D. SCHINKEL.